Ecole Jean Jaurès – BRON

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE du 4 NOVEMBRE 2014

Personnes présentes :
Parents élus : Mme Borrel, Mme Bouthéon, Mr Chorfa, Mme David Guillot, Mme Derigon, Mme Durand, Mme Ferreira, Mme Forgues, Mme Jambon, Mme Pajon.
Mairie : Mr Arnaud, Mme Lartigue, Mr Pontarollo, Mme Ribeiro.
DDEN : Mme Babolat
Enseignants : Mme Ahmed Messaoud, Mme Brac de la Perrière, Mme Debourg, Mme Dupraz, Mr Faivre, Mme Ferlin, Mme Girardot, Mr Jannin, Mme Jaubert, Mme Lavigne, Mme Mante, Mme Pourchon, Mme Roche, Mme Sivan, Mme Soleilland, Mme Tournier, Mme Négrier.
Absent excusé : Mr Rodriguez,

1), La rentrée – effectifs au 4 novembre 2014

PS : 32
PS/MS 1 : 17/14
PS/MS 2 : 17/13
MS/GS 1 : 16/16
MS/GS 2 : 15/14
GS : 30 — total maternelle : 184 élèves
CP : 29
CP/CE1 : 16/8
CE1 : 29
CE1/CM1 : 12/11
CE2 1 : 28
CE2 2 : 28
CM1 : 27
CM1/CM2 : 6/18
CM2 : 27 — total élémentaire : 239 élèves

Depuis la rentrée, nous avons eu 2 arrivées en maternelle, 2 départs et 1 arrivée en élémentaire.
Mme Négrier souligne que la rentrée s'est bien passée, avec une création de classe en maternelle (l'IEN ayant nommé une remplaçante pour la 6ème classe dès le jour de la rentrée, cela a permis d'éviter d'attendre la commission du 4 septembre qui a statué sur l'ouverture de classe puis la nomination d'un enseignant sur le poste), la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et la nouvelle organisation du périscolaire.
Mme Négrier prévoit une ouverture de classe en élémentaire l'année prochaine et la nécessité de surveiller les effectifs en maternelle.
Les enseignants souhaiteraient qu'il soit accordé un budget exceptionnel pour les ouvertures de classe : Mme Lartigue ne peut l'accorder car les subventions de l'Etat ont baissé et la mairie ne peut accorder plus.
Les enseignants déplorent que les activités sportives (intervenants, piscine, vélo...) aient lieu le matin, alors que la réforme préconisait l'après-midi.
Un travail a été amorcé sur la sécurité des élèves à l'école (respect des horaires, fermeture des portes, organisation du périscolaire, modification du règlement intérieur).

2) Vote du règlement intérieur :(en annexe)

Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité ; il sera distribué aux familles avec la charte de laïcité.
Les parents le conserveront et signeront un mot qui atteste qu'il leur a bien été remis.

3) Bilan coopérative :

La situation est compliquée : le bilan a été rendu par l'ancien directeur le 30 septembre.
Il fait apparaître un solde de :

- 53,16€ en maternelle
- 2110,31€ en élémentaire

soit un total de : 2163,47€ pour l'école.

Ces montants ne correspondant pas à ce qui était attendu par l'équipe, Mme Négrier décide de répartir cette somme de façon égalitaire entre les 15 classes.
Les chèques de cotisation de l'école à l'OCCE l'année dernière ont été perdus par l'OCCE ; ils seront donc affectés cette année en « produit exceptionnel ».
Les subventions pour les sorties scolaires n'ont pas été demandées à la mairie.

4) USEP

Mme Négrier annonce qu'un bureau USEP va être créé à Bron.
Cette année sera une année de transition .
Les règles pour participer à des rencontres sportives respecteront les règles fixées par l'USEP, à savoir : pour pouvoir participer à au moins 2 rencontres sportives, il faudra que chaque élève ait réglé la cotisation de 9,50€ ; les frais de transport seront alors pris en charge par l'USEP.
Pour une seule rencontre, la classe devra avoir réglé la cotisation et les transports seront à la charge de l'école.

5) Périscolaire

La mise en place en septembre a été compliquée : nouvelle directrice, arrivée de Jean Rodriguez comme référent, nouveaux horaires, gestion de la sécurité des élèves, fréquentation irrégulière.
Des ateliers vont être mis en place sur le temps périscolaire du type : jeux de société, origami/dessin, sport (sports collectifs ou danse), vidéo en lien avec les programmes, lecture de contes ; ils ne sont pas destinés à remplacer des activités proposées par les associations.
Mme Lartigue souligne que tous les enfants ont été accueillis et qu'il n'y a pas eu de problème rencontré.
La mairie a embauché Jean Rodriguez comme référent périscolaire.
Mme Lartigue confirme que les mois de septembre et octobre ont été axés principalement sur la sécurité.
La mairie a des projets d'ateliers ville sur les temps périscolaires : une réflexion est en cours sur des parcours avec découverte et progression (cycle 3).
Mme Négrier rappelle l'objectif principal de la réforme des rythmes scolaires : mieux organiser le temps scolaire de l'enfant et raccourcir la journée d'école.

6) Sécurité

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 17 octobre 2014 : aucun problème à signaler, l'alarme a bien fonctionné.
Deux autres exercices auront lieu dans l'année scolaire et un exercice de confinement.

7) Questions des parents élus :

7.1.Règlement intérieur :

Il n'est pas possible de fixer l'âge minimum pour récupérer un enfant de maternelle à 12 ans car cela impliquerait qu'aucun élève de cycle 3 ne pourrait aller chercher son frère ou sa sœur.
Le battement de 10 mn pour la maternelle a été précisé.
Il ne sera pas fait mention du tableau des incivilités de la cantine, car le règlement intérieur concerne le temps scolaire.
Le périmètre de l'école : l'école Jean Jaurès a des particularités, les élèves doivent entrer dans l'école uniquement par le portail, alors que la sortie sur le temps scolaire a lieu par les portes situées rue Roger Salengro. La proximité de la rue fait que les parents sont autorisés à attendre leurs enfants entre les grilles et les perrons de l'école. Le périmètre de l'école est quand même constitué par les grilles.
Les critères pour être éligible au conseil d'école ont été précisés.
Le respect des horaires est acquis depuis la mise en place des nouvelles règles sur la fréquentation de l'école (aucun retard toléré et obligation pour les parents de prévenir l'école en cas d'absence).
Les rencontres prévues entre parents et enseignants sont : la réunion de rentrée, la seconde rencontre peut être une rencontre individuelle de chaque parent (remise des évaluations) ou une réunion de classe.
Le règlement intérieur a été voté en conseil d'école ; la signature des parents atteste de la remise du règlement. Toute famille, dont l'élève est inscrit à l'école Jean Jaurès se doit de respecter le règlement intérieur de l'école.

7.2.Tableau d'incivilités étendu ou non au périscolaire :

Mr Pontarollo, responsable du temps de pause méridienne, indique que sur la période septembre/octobre, 5 élèves ont été notés sur le tableau. Il a géré quelques problèmes et a rencontré les parents des élèves concernés.
Mme Lartigue peut faire une lettre d'avertissement aux familles si les problèmes deviennent récurents.

L' échelle de sanction sera revue pour l'élaboration du règlement des temps périscolaires avec les parents élus et les enseignants.

7.3.Le conseil d'école est favorable à l'organisation d'une réunion de préparation à l'intervention de représentants de l'ordre dans les classes sur le thème de la violence.

7.4.Cantine : Les CP restent prioritaires. Le self s'est bien régulé, vers 13h15, tous les élèves ont déjeuné. Un roulement serait trop compliqué à instaurer.

7.5.Circulation aux abords de l'école : problématique surtout le matin.

Mme Négrier, après avoir observé l'arrivée des élèves au portail et les comportements des adultes en voiture , a téléphoné à la police municipale pour leur demander d'intervenir.

Mme Lartigue va leur demander de venir plus souvent et de sanctionner.

7.6.Poubelles : les poubelles sont placées du côté de l'entrée de la classe de Grande Section. Mme Lartigue prend note et va réfléchir à une solution.

Les enseignants demandent des tapis à cette entrée pour éviter tout risque de chute par temps de pluie.

7.7.Local pour les parents élus : sur proposition de Mme Négrier, Mr Pontarollo a vu avec la mairie pour que les parents élus puissent disposer d'une pièce dans l'appartement de fonction mis à disposition de l'école.

7.8.Sujets divers :

- Les parents élus proposent de refaire une vente de sablés pour Noël (avec éventuellement confitures et chutney).
- Les parents élus démarrent la récupération des gourdes de compote pour le recyclage.
- Les parents demandent la couverture du garage à vélos pour éviter les vols.
- Les parents demandent un panneau d'affichage côté boulodrome pour la maternelle : Mme Lartigue propose de déménager le panneau existant côté rue Roger Salengro.
- Les enseignantes de maternelle demandent des panneaux occultants sur les vitres de la salle de motricité qui sert de couchette depuis la rentrée (modification de l'organisation suite à la réforme des rythmes scolaires) ; les services techniques sont venus prendre les mesures.
- Les enseignants demandent à Mme Lartigue si 2 bancs pourraient être installés dans la cour de récréation « des grands ».

Mme Négrier remercie les participants.

La séance est levée à 20h05.

La présidente des parents d'élèves,
Mme Bouthéon.

La directrice,
Mme Négrier.